

# Les droits des femmes.

Les femmes n'ont pas toujours eu de droits, il n'y pas longtemps qu'elles en ont obtenu. Car malgré la révolution française, les droits de la femme ne changent pas. Olympe de Gouges, Marie Curie ou Simone Veil ont été les premières femmes à se battre pour les droits.

Olympe de Gouges, est la première femme à avoir écrit la *Déclaration de la Femme et de la Citoyenne*. Elle est décapitée le 3 novembre 1793 car elle était une des premières femmes à lutter pour ses droits et que cela a été très mal vu.

Après la Révolution Française, en 1804, selon le *Code Civil* la femme est toujours inférieure à l'homme et doit obéissance à son mari.



Sous la Troisième République, les femmes bénéficient de l'accès à l'instruction. La première Guerre Mondiale démontre l'utilité des femmes pour le bon fonctionnement de l'économie française. Le 21 avril 1944, vers la fin de la Seconde

Guerre Mondiale, le gouvernement accorde les droits de vote et d'éligibilité aux femmes. La France est le troisième pays à accorder le droit de vote grâce au Général de Gaulle en 1946. Vers la fin du XXe siècle, les femmes revendiquent des droits politiques, sociaux et économiques. Elles se révoltent pour l'égalité homme / femme.

Le 17 janvier 1975, Valéry Giscard d'Estaing autorise L'IVG dite loi de Veil.



Aujourd'hui, malgré tous les efforts fournis pour l'égalité homme femme et le chemin parcouru, des inégalités et des injustices sont encore présentes. Mais il ne faut pas baisser les bras et il faut continuer à se battre pour défendre les droits des femmes. Les droits des femmes évoluent de jour en jour, **des actions sont encore menées aujourd'hui pour la totale égalité.**

Cornet Alizée, Deneux Charlotte et Cornet Eden. 3<sup>èmes</sup> 1